Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501075-20251211-DCM_20251211_2-DE

Délibération n° DCM_20251211-2 -

Ercé près Liffré

EXTRAIT REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq le onze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ercé-près-Liffré, légalement convoqué le six décembre s'est réuni à la salle du Relais des Cultures en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Bertrand CHEVESTRIER, Maire.

Etaient présents :

B. CHEVESTRIER - D. GARNIER - M. GUILARD - E. FLAUX - K. STEPHEN - O. LE NORMAND - I. GAUTIER - M. MARDELE - F. LE MOUEL - C. AMOROS

Absents

M. LETONDEUR

Etaient absents excusés :

A. HOUET - N. BEAUDOIN - V. LOTODE - J. BERLIERE - G. BRIENS - J. LINAY - M. GRIGNON

Secrétaire de séance : I. GAUTIER

Nombre de conseillers en exercice :.....18

De présents :.....10

De votants :.....10

DCM_20251211-2 - PAT : CHOIX DES AXES D'EFFORT

Par délibération du 9 mars 2023, le conseil municipal a validé le projet de convention de partenariat entre Liffré-Cormier Communauté et la commune d'Ercé-près-Liffré relative à la création d'un dispositif de soutien aux communes pour leur service de restauration scolaire dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Le montant de la participation communautaire par année et par commune est la suivante :

Population -10 ans - 4 446 hab.		**Montant prévisionnel (en €) par année et par commune**				
	Recensement INSEE 2022	2023	2024	2025	2026	Total
La Bouexière	765	5162	6022	7743	8603	37530
Liffré	1219	8225	9596	12338	13709	43868
Ercé	**327**	**2206**	**2574**	**3310**	**3677**	**11768**
Chasné	260	1754	2047	2632	2924	9357

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501075-20251211-DCM_20251211_2-DE

Population -10 ans - 4 446 hab.		Montant prévisionnel (en €) par année et par commune				
Livré	276	1862	2173	2793	3104	9932
Dourdain	224	1511	1763	2267	2519	8061
SAC	600	4049	4723	6073	6748	21592
Gosné	360	2429	2834	3644	4049	12955
Mézières	415	2800	3267	4200	4667	14935

Les choix retenus pour 2025 n'ont pas pu tous être validés. Par exemple, la part du bio a diminué au lieu d'augmenter. Liffré-Cormier Communauté revoit ses ambitions en matière d'utilisation de produits bio, et demande pour l'année à venir une augmentation du bio de 3 % au lieu de 5 %.

Compte tenu des résultats de l'année dernière, la part de bio devra donc être au minimum au niveau de 2023 minimum soit 24%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **RETENIR pour l'année 2026 les choix suivants :**
  - **Suppression des contenants plastiques et emploi de contenants réemployables ;**
  - **Formation du personnel de cuisine ;**
  - **Participation aux groupes de travail intercommunaux organisés dans le cadre du PAT ;**
  - **Mise en place d'animations (intervention d'un producteur, sensibilisation au gaspillage, éducation au goût, etc...) ;**
  - **Accroître l'utilisation de produits bio (progression de 3 % par an ou attente du seuil de 30 % de produits) – obligatoire pour les communes en régie.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire

Bertrand CHEVESTRIER

MAIRIE ERCÉ PRÈS LIFFRÉ
ILLE ET VILAINE